

L'ÉPARGNE AU SERVICE DE L'ÉCOLOGIE

Dans un monde confronté à des défis environnementaux sans précédent, chaque action compte. Une des manières les plus puissantes de contribuer à un avenir durable est souvent sous-estimée : l'utilisation de l'épargne pour soutenir des initiatives écologiques.

L'épargne traditionnelle a toujours été vue comme un moyen de sécurité financière individuelle, mais elle peut également être un moteur de changement positif, en investissant dans des projets et des entreprises qui cherchent à préserver notre planète. Les opportunités d'épargne écologique sont diverses.

Des fonds communs de placement spécialisés dans les énergies renouvelables aux obligations vertes émises pour financer des projets environnementaux, les options abondent. Ces investissements non seulement génèrent des rendements financiers, mais ils contribuent également à la transition vers une économie plus respectueuse de l'environnement, offrant aux individus la possibilité de participer activement à la préservation de notre planète pour les générations futures.

En ce sens, le gouvernement a proposé l'implémentation du Plan d'épargne avenir climat, un nouveau livret à partir du 1er juillet prochain. La Maison de l'Épargne espère contribuer à cette discussion par le biais d'un prochain concours d'affiches où l'épargne et l'écologie seront le centre des illustrations de nos artistes. Nous reviendrons bientôt avec plus de nouvelles.

Ernesto Orihuela
Directeur



« Emprunt National 1920 », Lévy-Dhurmer
TIRÉE DE LA COLLECTION DE LA MAISON DE L'ÉPARGNE

FAILLITE DE LA BANQUE HERSTATT EN ALLEMAGNE ET CRÉATION DU COMITÉ DE BÂLE

En juin 1974, la banque Herstatt, basée en Allemagne, a fait faillite, déclenchant une onde de choc à travers les marchés financiers mondiaux.

Cette débâcle a révélé les lacunes dans la régulation des institutions financières internationales et a mis en évidence les risques inhérents aux opérations bancaires transfrontalières.

La particularité de la faillite de Herstatt réside dans le mécanisme de paiement utilisé à l'époque, qui a exacerbé les pertes pour les contreparties internationales.

En raison du décalage horaire entre Francfort et New York, les fonds transférés de clients américains à Herstatt n'ont pas été compensés avant la fermeture de la banque en Allemagne, entraînant une incertitude généralisée quant à la réception des paiements.

L'impact de la faillite de Herstatt a été profond et immédiat, mettant en lumière la nécessité urgente de réformes réglementaires dans le secteur financier.

En réponse à cette crise, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a été créé pour élaborer des normes visant à renforcer la stabilité financière mondiale et à réduire les risques systémiques.

Les travaux du Comité de Bâle ont abouti aux Accords de Bâle en 1988, qui ont établi des exigences minimales en matière de fonds propres pour les banques et ont encouragé une coopération accrue entre les autorités de réglementation nationales.

La faillite de Herstatt a marqué un tournant décisif dans l'histoire de la réglementation financière mondiale, catalysant des réformes qui ont renforcé la résilience du système financier international.



IMAGE : CITECO

LE « MADOFF » DU MAINE ET LOIRE

Dans le cadre du procès de Guillaïn Méjane, surnommé le "Madoff du Maine-et-Loire", qui se tient à Paris depuis le 8 janvier 2024, des réquisitions fermes ont été faites. Accusé d'avoir arnaqué une cinquantaine d'investisseurs en Anjou entre 2012 et 2014, Méjane a été condamné le 25 mars dernier à 5 ans de prison, dont 3 ans avec sursis et 2 ans ferme, par le tribunal judiciaire de Paris.

L'homme de 41 ans, présenté comme un trader, aurait convaincu de nombreux investisseurs, notamment des aristocrates, de placer leur argent dans une entreprise qui n'a généré que des pertes. Malgré ses excuses et sa reconnaissance de responsabilité, le procureur a souligné son habileté à tromper et à falsifier. Néanmoins, le tribunal correctionnel a estimé que les investisseurs avaient une responsabilité pour ne pas s'être suffisamment renseignés sur les fonds d'investissement et donc leur indemnisation a été réduite de 60%.

Le procès a également donné la parole aux victimes dont les témoignages ont souligné la confiance aveugle accordée à Méjane, séduit par son charisme et ses promesses de rendement exceptionnel. Cependant, ces investisseurs ont perdu plus de 11 millions d'euros sur la période mentionnée.



IMAGE : LE POINT

Livret	Taux	Plafond
Livret A, Livret Bleu	3%	22950€
Livret d'Épargne Populaire	5%*	10000€
Livret Jeune	3%	1600€
Plan d'Épargne Logement**	2,25%***	61200€
Livret de Développement Durable****	3%	12000€
Compte Épargne Logement*****	2%	15300€

RENDEMENT DES LIVRETS

* Depuis le 1er Février 2024
** Les intérêts sont exonérés d'impôt sur le revenu jusqu'à la veille du 12ème anniversaire.
*** A compter du 1er Janvier 2024.
**** Les intérêts sont exonérés d'impôt sur le revenu et des prélèvements sociaux. Le taux est aligné à celui du livret A.
***** Les intérêts sont exonérés d'impôt sur le revenu, mais sont soumis aux prélèvements sociaux.

Performance Annuelle Moyenne (FFA)	Fond en Euros (€)
2019	1,46%
2020	1,30%
2021	1,10%
2022	1,8%
2023	2,5%

RENDEMENT DES ASSURANCES VIE

RENDMENT DES SCPI (SECON L'ASPIM)	2019	2020	2021	2022	2023
	+4,40%	↓ +4,18%	↑ +4,49%	↑ +4,53%	+4,52%

PARIS CAC 40	2020	2021	2022	2023	DEPUIS LE 01/01 AU 28/03/2024 2024
	7,14%	+23,97%	-5,70%	+14%	+15,75%

PERFORMANCE DES VALEURS MOBILIÈRES COTÉES EN BOURSE

CROISSANCE PIB FRANCE (INSEE / BANQUE DE FRANCE / OCDE)	2020	2021	2022	2023	PRÉVISION 2024*
	-7,5%	↑ +6,4%	↑ +2,5%	↑ +0,9%	↑ +1%

* Ministère de l'économie

Inflation, variation sur un an (Insee / Mars 2024) **2,3%**



S'EST EXPRIMÉE PAR LA PEINTURE DE GRANDS ARTISTES



Frans FRANCKEN le Jeune (1581-1642) Crésus montrant ses trésors à Solon.
Musée Calvet, France

Sur ce tableau (1620 - 1630), Crésus, roi de Lydie au VI^e siècle avant Jésus-Christ, montre ses richesses à ses invités et essaye d'impressionner Solon, le célèbre législateur athénien.

DÉCOUVREZ PARI MI LES MOTIVATIONS LES PLUS FRÉQUENTES, CELLES QUI VOUS CONCERNENT EN PRIORITÉ POUR QUE LE SÉLECTEUR D'ÉPARGNE DÉTECTE LE PRODUIT QUI RÉPOND À VOS SOUHAITS:



COCHEZ 3 CHOIX :

- 1. **AVANTAGES FISCAUX**: abattement, plan d'épargne, crédit d'impôt, droits de succession exonérés.
- 2. **RENTABILITÉ CONSTANTE ÉLEVÉE** (généralement supérieure à 4%)
- 3. **GESTION FACILE**
- 4. **PROTECTION** du placement contre l'érosion monétaire
- 5. **SECURITÉ**, notoriété publique
- 6. Possibilité de **PLUS-VALUE** sur le capital
- 7. Encaissement des **REVENUS TRIMESTRIEL** ou **MENSUEL**
- 8. Possibilité d'accumuler des **PETITES SOMMES** (inférieures à 1000)
- 9. **LIQUIDITÉ** rapide (inférieure à 1 mois)



« **NE PLACEZ PAS VOTRE ARGENT,
SANS COMPRENDRE AVANT,
POUR NE PAS ÊTRE DÉÇU APRÈS...** »

La consultation est gratuite sur le site selecteurdepargne.fr



« Hélas! Qu'y a-t-il de certain dans ce monde, hormis la mort et l'impôt ? »

Benjamin Franklin

PRODUITS D'ÉPARGNE D'ACTUALITÉ

En France, il existe plusieurs moyens d'aider l'écologie avec notre épargne. Voici quelques options :

- investir dans des fonds socialement responsables (ISR) : des fonds qui sélectionnent des entreprises en fonction de leurs critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). En investissant dans ces fonds, vous soutenez des entreprises qui intègrent des pratiques durables dans leurs activités.
- opter pour des produits d'épargne verte : Certaines banques proposent des produits d'épargne spécifiquement dédiés à des projets écologiques ; telles que les énergies renouvelables, la reforestation ou la protection de la biodiversité.
- acheter des obligations vertes : Les obligations vertes sont des instruments financiers émis par des entités publiques ou privées pour financer des projets à impact environnemental positif.
- financer des projets via le crowdfunding écologique : Le crowdfunding permet de financer des projets en collectant des fonds auprès d'un large groupe de personnes. De nombreuses plateformes de financement participatif proposent des projets écologiques comme l'installations de panneaux solaires, des fermes éoliennes ou des initiatives de permaculture.
- choisir des assurances et des produits bancaires éco-responsables : Certaines compagnies d'assurance et banques intègrent des critères environnementaux dans leurs produits.

Et à partir du 1er juillet prochain, le Plan épargne avenir climat. Nous vous en parlerons plus en détail dans notre prochain numéro.

LES CAHIERS de la MAISON de L'ÉPARGNE

AVRIL / JUIN 2024



Abonnement gratuit aux Cahiers de la Maison de l'Épargne sur <http://vu.fr/mde>

L'ÉPARGNE AU SERVICE DE L'ÉCOLOGIE

Dans un monde confronté à des défis environnementaux sans précédent, chaque action compte. Une des manières les plus puissantes de contribuer à un avenir durable est souvent sous-estimée : l'utilisation de l'épargne pour soutenir des initiatives écologiques.

L'épargne traditionnelle a toujours été vue comme un moyen de sécurité financière individuelle, mais elle peut également être un moteur de changement positif, en investissant dans des projets et des entreprises qui cherchent à préserver notre planète. Les opportunités d'épargne écologique sont diverses.

Des fonds communs de placement spécialisés dans les énergies renouvelables aux obligations vertes émises pour financer des projets environnementaux, les options abondent. Ces investissements non seulement génèrent des rendements financiers, mais ils contribuent également à la transition vers une économie plus respectueuse de l'environnement, offrant aux individus la possibilité de participer activement à la préservation de notre planète pour les générations futures.

En ce sens, le gouvernement a proposé l'implémentation du Plan d'épargne avenir climat, un nouveau livret à partir du 1er juillet prochain. La Maison de l'Épargne espère contribuer à cette discussion par le biais d'un prochain concours d'affiches où l'épargne et l'écologie seront le centre des illustrations de nos artistes. Nous reviendrons bientôt avec plus de nouvelles.

Ernesto Orihuela
Directeur



« Emprunt National 1920 », Lévy-Dhurmer
TIRÉE DE LA COLLECTION DE LA MAISON DE L'ÉPARGNE

AUX LARMES, ÉPARGNANTS

FAILLITE DE LA BANQUE HERSTATT EN ALLEMAGNE ET CRÉATION DU COMITÉ DE BÂLE

En juin 1974, la banque Herstatt, basée en Allemagne, a fait faillite, déclenchant une onde de choc à travers les marchés financiers mondiaux.

Cette débâcle a révélé les lacunes dans la régulation des institutions financières internationales et a mis en évidence les risques inhérents aux opérations bancaires transfrontalières.

La particularité de la faillite de Herstatt réside dans le mécanisme de paiement utilisé à l'époque, qui a exacerbé les pertes pour les contreparties internationales.

En raison du décalage horaire entre Francfort et New York, les fonds transférés de clients américains à Herstatt n'ont pas été compensés avant la fermeture de la banque en Allemagne, entraînant une incertitude généralisée quant à la réception des paiements.

L'impact de la faillite de Herstatt a été profond et immédiat, mettant en lumière la nécessité urgente de réformes réglementaires dans le secteur financier.

En réponse à cette crise, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a été créé pour élaborer des normes visant à renforcer la stabilité financière mondiale et à réduire les risques systémiques.

Les travaux du Comité de Bâle ont abouti aux Accords de Bâle en 1988, qui ont établi des exigences minimales en matière de fonds propres pour les banques et ont encouragé une coopération accrue entre les autorités de réglementation nationales.

La faillite de Herstatt a marqué un tournant décisif dans l'histoire de la réglementation financière mondiale, catalysant des réformes qui ont renforcé la résilience du système financier international.



... ET DANS L'ACTUALITÉ, LES PROBLÈMES SONT AUSSI RÉCURRENTS

LE « MADOFF » DU MAINE ET LOIRE

Dans le cadre du procès de Guillaïn Méjane, surnommé le "Madoff du Maine-et-Loire", qui se tient à Paris depuis le 8 janvier 2024, des réquisitions fermes ont été faites. Accusé d'avoir arnaqué une cinquantaine d'investisseurs en Anjou entre 2012 et 2014, Méjane a été condamné le 25 mars dernier à 5 ans de prison, dont 3 ans avec sursis et 2 ans ferme, par le tribunal judiciaire de Paris.

L'homme de 41 ans, présenté comme un trader, aurait convaincu de nombreux investisseurs, notamment des aristocrates, de placer leur argent dans une entreprise qui n'a généré que des pertes. Malgré ses excuses et sa reconnaissance de responsabilité, le procureur a souligné son habileté à tromper et à falsifier. Néanmoins, le tribunal correctionnel a estimé que les investisseurs avaient une responsabilité pour ne pas s'être suffisamment renseignés sur les fonds d'investissement et donc leur indemnisation a été réduite de 60%.

Le procès a également donné la parole aux victimes dont les témoignages ont souligné la confiance aveugle accordée à Méjane, séduit par son charisme et ses promesses de rendement exceptionnel. Cependant, ces investisseurs ont perdu plus de 11 millions d'euros sur la période mentionnée.



COUP D'OEIL SUR LE RENDEMENT DE L'ÉPARGNE

RENDEMENT DES LIVRETS

Livret	Taux	Plafond
Livret A, Livret Bleu	3%	22950€
Livret d'Épargne Populaire	5%*	10000€
Livret Jeune	3%	1600€
Plan d'Épargne Logement**	2,25%***	61200€
Livret de Développement Durable****	3%	12000€
Compte Épargne Logement*****	2%	15300€

* Depuis le 1er Février 2024

** Les intérêts sont exonérés d'impôt sur le revenu jusqu'à la veille du 12ème anniversaire.

*** A compter du 1er Janvier 2024.

**** Les intérêts sont exonérés d'impôt sur le revenu et des prélèvements sociaux. Le taux est aligné à celui du livret A.

***** Les intérêts sont exonérés d'impôt sur le revenu, mais sont soumis aux prélèvements sociaux.

Performance Annuelle

Moyenne (FFA)

Fond en Euros

(€)

2019	1,46%
2020	1,30%
2021	1,10%
2022	1,8%
2023	2,5%

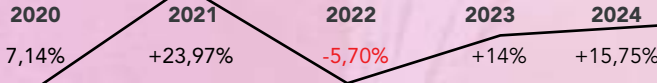
RENDEMENT DES ASSURANCES VIE

RENDEMENT DES SCPI

(SELON L'ASPIM)

2019	2020	2021	2022	2023
+4,40%	↓ +4,18%	↑ +4,49%	↑ +4,53%	+4,52%

PARIS CAC 40



DEPUIS LE 01/01
AU 28/03/2024

PERFORMANCE DES VALEURS MOBILIÈRES COTÉES EN BOURSE

CROISSANCE PIB FRANCE

(INSEE / BANQUE DE FRANCE / OCDE)

2020	2021	2022	2023	PRÉVISION 2024*
-7,5%	↑ +6,4%	↑ +2,5%	↑ +0,9%	↑ +1%

* Ministère de l'économie

Inflation, variation sur un an (Insee / Mars 2024)

2,3%



N° 30

LES CAHIERS
de la
MAISON
de
L'ÉPARGNE



AVRIL / JUIN 2024



Abonnement gratuit aux Cahiers de la Maison de l'Épargne sur <http://vu.fr/mde>

PETITES PHRASES DES GRANDS PENSEURS



« Hélas! Qu'y a-t-il de certain dans ce monde, hormis la mort et l'impôt ? »

Benjamin Franklin

PRODUITS D'ÉPARGNE D'ACTUALITÉ

En France, il existe plusieurs moyens d'aider l'écologie avec notre épargne. Voici quelques options :

- investir dans des fonds socialement responsables (ISR) : des fonds qui sélectionnent des entreprises en fonction de leurs critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). En investissant dans ces fonds, vous soutenez des entreprises qui intègrent des pratiques durables dans leurs activités.
- opter pour des produits d'épargne verte : Certaines banques proposent des produits d'épargne spécifiquement dédiés à des projets écologiques ; telles que les énergies renouvelables, la reforestation ou la protection de la biodiversité.
- acheter des obligations vertes : Les obligations vertes sont des instruments financiers émis par des entités publiques ou privées pour financer des projets à impact environnemental positif.
- financer des projets via le crowdfunding écologique : Le crowdfunding permet de financer des projets en collectant des fonds auprès d'un large groupe de personnes. De nombreuses plateformes de financement participatif proposent des projets écologiques comme l'installations de panneaux solaires, des fermes éoliennes ou des initiatives de permaculture.
- choisir des assurances et des produits bancaires éco-responsables : Certaines compagnies d'assurance et banques intègrent des critères environnementaux dans leurs produits.

Et à partir du 1er juillet prochain, le Plan épargne avenir climat. Nous vous en parlerons plus en détail dans notre prochain numéro.

LE SÉLECTEUR D'ÉPARGNE

DÉCOUVREZ PARMIS LES MOTIVATIONS LES PLUS FRÉQUENTES, CELLES QUI VOUS CONCERNENT EN PRIORITÉ POUR QUE LE SÉLECTEUR D'ÉPARGNE DÉTECTE LE PRODUIT QUI RÉPOND À VOS SOUHAITS:



COCHEZ 3 CHOIX :

- 1. **AVANTAGES FISCAUX**: abattement, plan d'épargne, crédit d'impôt, droits de succession exonérés.
- 2. **RENTABILITÉ CONSTANTE ÉLEVÉE** (généralement supérieure à 4%)
- 3. **GESTION FACILE**
- 4. **PROTECTION** du placement contre l'érosion monétaire
- 5. **SECURITÉ**, notoriété publique
- 6. Possibilité de **PLUS-VALUE** sur le capital
- 7. Encaissement des **REVENUS TRIMESTRIEL** ou **MENSUEL**
- 8. Possibilité d'accumuler des **PETITES SOMMES** (inférieures à 1000)
- 9. **LIQUIDITÉ** rapide (inférieure à 1 mois)

« **NE PLACEZ PAS VOTRE ARGENT,
SANS COMPRENDRE AVANT,
POUR NE PAS ÊTRE DÉÇU APRÈS...** »



La consultation est gratuite sur le site selecteurdepargne.fr

LA NATURE HUMAINE DANS SES RAPPORTS À LA RICHESSE

S'EST EXPRIMÉE PAR LA PEINTURE DE GRANDS ARTISTES



Frans FRANCKEN le Jeune (1581-1642) Crésus montrant ses trésors à Solon.
Musée Calvet, France

Sur ce tableau (1620 - 1630), Crésus, roi de Lydie au VI^e siècle avant Jésus-Christ, montre ses richesses à ses invités et essaye d'impressionner Solon, le célèbre législateur athénien.